

agence

AGENCE

rhône-alpes

RHONE-ALPES

édition, librairie,
internet,
direction et
administration
1, rue jean-jaurès
74000 annecy
tél. 04 50 51 64 63
fax 04 50 51 82 05
mél. annecy@
arald.org
<http://www.arald.org>

pour le livre

information et
communication,
vie littéraire,
bibliothèque,
action culturelle en
milieu pénitentiaire
25, rue chazière
69004 lyon
tél. 04 78 39 58 87
fax 04 78 39 57 46
mél. lyon@arald.org

et la documentation

ET LA DOCUMENTATION

association
financée par
la région
rhône-alpes et
le ministère de
la culture et de la
communication,
drac rhône-alpes

PROJET DE L'ARALD

Orientations 2007

Perspectives 2008 - 2010

Assemblée générale
18 juin 2007

PROJET DE L'ARALD

Orientations 2007 – Perspectives 2008-2010

POSITIONNEMENT ET ORIENTATIONS DE L'ARALD

- Le contexte général. p. 3
- Les missions de l'Arald p. 3
- Le public de l'Agence p. 4
- Les instances et groupes de travail de l'association p. 4
- Orientations 2007. Perspectives 2008-2010. p. 5

LES ACTIONS TRANSVERSALES AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS

- Observation p. 6
- Centre de ressources p. 8
- Interprofession p. 10
- Formation p. 11

LES PÔLES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

- Création, auteurs p. 13
- Manifestations, vie et patrimoine littéraires. p. 17
- Édition p. 19
- Librairie p. 22
- Bibliothèques p. 25
- Patrimoine écrit et graphique. p. 28
- Développement culturel en milieu pénitentiaire p. 31
- Élargissement des publics. p. 32

POSITIONNEMENT ET ORIENTATIONS DE L'ARALD

LE CONTEXTE GÉNÉRAL

De nombreuses évolutions marquent actuellement, de façon accélérée, la vie politique, économique et culturelle française, provoquant une profonde mutation du paysage dans le domaine du livre et de la lecture.

Les interrogations des acteurs du secteur public (élus, professionnels) et du secteur privé (entrepreneurs, associatifs) sur leur place, leur responsabilité, leur marge d'action se multiplient.

Le contexte économique et culturel, attesté par de nombreuses études, est influencé par différents facteurs qui modifient les équilibres en place :

- La précarité de la plupart des acteurs du livre, en particulier des créateurs
- La concentration de l'édition accompagnée d'une surproduction éditoriale
- Les difficultés des petites structures d'édition indépendantes
- La concentration des entreprises de diffusion et de distribution du livre
- Le développement des chaînes de librairies et la régression des ventes des libraires indépendants
- La concentration des ventes sur quelques titres et le raccourcissement de durée de vie des livres
- L'accroissement des coûts de diffusion et de distribution
- La généralisation du recours à Internet, modifiant tant l'accès à l'information que la diffusion et la distribution du livre
- La multiplication des supports de l'écrit et de l'image
- La modification des pratiques culturelles et plus particulièrement des pratiques de lecture
- Le développement des manifestations culturelles autour du livre (salons, fêtes, festivals...)
- La faiblesse structurelle des opérateurs culturels
- L'évolution de la compétence culturelle dans le paysage institutionnel.

LES MISSIONS DE L'ARALD

Association sans but lucratif créée en 1993 par l'État et la Région, elle est issue de la fusion des deux associations précédentes, Oral et Accord, créées en Rhône-Alpes au début des années 1980. Sous convention triennale avec ses deux tutelles, elle est partie prenante des politiques du livre, de la lecture publique et du patrimoine écrit conduites par l'État et la Région. Elle est placée au carrefour des différents métiers du livre et des activités menées par les créateurs, les professionnels et les médiateurs.

Elle développe des missions générales de :

- Dynamisation des réseaux et des acteurs :
L'Arald met en œuvre des projets coopératifs et des partenariats transversaux, favorise le maillage du territoire régional.
- Information, valorisation et qualification des ressources régionales :
L'Agence rassemble et structure l'information sur les ressources régionales ; elle mène des projets de conservation, mise en valeur et qualification de ces ressources.
- Expertise, aide technique et accompagnement :
À partir de sa connaissance du terrain et des problématiques de la chaîne du livre, l'Arald mène une mission de conseil, soutien et formation pour les professionnels et les collectivités publiques.

L'Arald a des missions particulières et s'efforce de :

- Promouvoir la création et la vie littéraires
- Accompagner les éditeurs
- Aider la librairie indépendante
- Animer le réseau de la lecture publique

- Sauvegarder et valoriser le patrimoine écrit et documentaire
- Favoriser la lecture auprès des publics éloignés du livre, notamment en milieu pénitentiaire
- Diffuser l'information sur la vie du livre
- Favoriser l'échange et la coopération entre les métiers du livre.

Cf. textes généraux de référence :

- Statuts de l'association (modifiés le 14 décembre 1994)
- Convention triennale État/Région/Arald du 31 juillet 2003, prorogée jusqu'en décembre 2007
- Avenant annuel Drsp/Drac/Arald sur l'action culturelle en milieu pénitentiaire.

LE PUBLIC DE L'AGENCE

L'Agence a vocation à œuvrer en priorité au service des acteurs du livre, qu'ils soient créateurs, professionnels du livre, élus et responsables culturels, médiateurs de la lecture (enseignants, journalistes...) ou étudiants dans ce domaine. Le public lecteur, qui se trouve au bout de la chaîne du livre, est concerné par certains aspects de notre valorisation ou diffusion : journal, guides, sites Internet, stands dans les salons, Prix Rhône-Alpes du livre...

De même, les praticiens amateurs de l'écriture ont la possibilité d'utiliser ces outils. Cependant, les compétences privilégiées de l'Arald se situent dans la sphère de la professionnalisation et dans celle des professionnels en exercice.

Par ailleurs, si l'Agence concentre ses efforts à accompagner les acteurs qui vivent et travaillent en région, les projets ne se confinent pas aux limites administratives régionales. L'intervention de l'agence vise à donner une dimension plus vaste à nombre d'initiatives, et à permettre à ses partenaires d'atteindre des objectifs de diffusion hors du territoire régional.

Les adhérents : le nombre d'utilisateurs des services de l'Arald ne recoupe pas celui des membres de l'association, qui eux, font le choix de s'engager dans la vie de la structure et lui permettent ainsi d'exister statutairement. Le nombre des adhérents progresse lentement (plus de 200 actuellement), et pourrait augmenter avec une campagne d'adhésion menée dans les différents supports d'information, en particulier le journal (projet 2007).

Les utilisateurs sont beaucoup plus nombreux, en partie fluctuants, et il est difficile de les évaluer avec précision.

LES INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

Un grand nombre d'acteurs de la vie du livre s'intéresse et s'associe au travail de l'Arald, ce qui contribue à la pertinence et l'adéquation des résultats obtenus.

L'Assemblée générale, le Conseil d'administration, le Bureau :

L'Assemblée générale, constitutive de l'association, se réunit une fois par an pour délibérer sur les bilans et les orientations de l'Arald.

Composé de 18 membres actifs, le Conseil d'administration est élu par tiers tous les ans parmi les adhérents. Il n'a ni membres de droit, ni collèges, et représente des professions diversifiées. Réuni 3 à 4 fois par an, c'est le lieu de nombreux échanges et débats. Il élit son Bureau chaque année. C'est le Bureau qui participe, avec la Direction de l'Arald, au Comité de suivi avec l'État et la Région (cf. convention triennale État/Région/Arald).

Les commissions d'experts, commissions ou groupes de projets, jurys

Les groupes de travail sont de trois ordres : commissions d'experts, commissions ou groupes de projets, jurys. Ils sont composés de professionnels de l'écrit et de divers domaines d'activités et apportent leur compétence à titre bénévole. Animés par l'Arald, ces groupes sont convoqués à intervalles réguliers et ont pour but soit l'expertise de dossiers, de manuscrits ou d'ouvrages (commissions d'experts, jurys), soit le partage d'expériences, la construction d'actions communes et la mise en réseau (groupes de projets). Ces groupes sont renouvelés en partie chaque année. En 2004, nous avions 150 personnes. En 2006, 250 personnes :

- commissions d'experts : 110 personnes (3 commissions d'aide à l'édition et 1 commission vie littéraire).

- groupes de projets : 115 à 135 personnes environ (commission patrimoine, groupe de la charte des manifestations, comité de pilotage de Lectura, groupe éditeurs, groupe des revues). Les groupes de projets évoluent en fonction des initiatives prévues (libraires... autres professionnels).
- jurys : 26 personnes (Prix Rhône-Alpes du livre : jury adultes et jury jeunesse).

ORIENTATIONS 2007 – PERSPECTIVES 2008-2010

L'Arald a conduit, dans le cadre des missions qui lui ont été confiées, un ensemble d'actions menées en lien étroit avec ses différents partenaires, notamment l'État et la Région. Le bilan de ce travail a été fait à intervalles réguliers, au cours des conseils d'administration, des assemblées générales annuelles de l'association et des rapports d'activité rendus à ses tutelles.

En vue de l'échéance de sa convention d'objectifs triennale au 31 juillet 2006, l'Arald a organisé, à la demande de l'État et de la Région, une concertation avec ses partenaires en mai et juin afin de réaliser un bilan 2003-2006 et fournir de larges perspectives de travail pour l'avenir. Un volumineux rapport a été rendu en juillet ; le présent projet synthétise et actualise l'essentiel de cette ample réflexion, en précisant les actions prévues en 2007.

L'évolution du paysage actuel, rappelé en introduction à ce document, demande à l'agence de s'adapter de façon continue, voire d'anticiper les changements et les besoins. Ainsi l'Arald gagnerait, dans les prochaines années à :

- Développer les capacités d'ingénierie de la structure, pour mieux conduire les missions confiées par la Région et par l'État.
- Développer la capacité de services auprès des différents acteurs.
- Améliorer la transversalité des actions.

La plupart des propositions faites dans ce document vont en ce sens.

Deux grands axes sont développés ici :

- Les actions transversales aux différents métiers
- Les pôles d'intervention spécifiques.

LES ACTIONS TRANSVERSALES AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS

OBSERVATION :

SYSTÈME D'INFORMATION, TABLEAUX DE BORD ET ÉTUDES

Connaître le terrain régional, repérer les différents acteurs du livre, les réseaux, observer les pratiques des différents métiers, les modifications structurelles, comprendre les processus qui sont à l'œuvre dans notre région, en interaction avec un contexte global : cette appréhension de la réalité de la vie du livre en Rhône-Alpes est l'un des enjeux de l'action de l'Agence, qui intègre cette dimension dans tous les secteurs de son activité.

La connaissance du terrain et de ses acteurs nourrit les initiatives, génère des propositions de structuration, de professionnalisation, des dispositifs d'aide... Les zones d'ombre ou le manque de recul suscitent des propositions d'états des lieux, d'études, d'analyses, permettant de disposer d'une vision d'ensemble cohérente d'un secteur ou d'une problématique et de la communiquer largement.

Cependant, la démarche de l'Arald s'est construite depuis plus d'une dizaine d'années de façon très pragmatique, au jour le jour, pour répondre aux différents besoins, en particulier à celui d'informer, d'être centre de ressources, et d'être force de proposition pour des actions nouvelles.

Si l'agence a été la première, en France, à réaliser certaines études d'envergure ou à y apporter un concours déterminant, grâce aux bases de données qu'elle a réalisées en interne et à son implication dans la vie du livre, cette antériorité ne peut faire oublier la nécessité d'une démarche d'observation plus systématique, qui reste à mettre en place.

Cette démarche pourrait permettre de réaliser régulièrement des analyses plus légères, nécessaires au suivi de l'activité dans le domaine du livre.

Le système d'information de l'Arald : une évolution à réaliser

La collecte des données est réalisée par secteur d'activité (reflet de l'organisation de l'Arald) et implique la plus grande partie de l'équipe. Elle conjugue plusieurs méthodes d'actualisation, mises en œuvre en fonction des possibilités et des projets en cours (projets de publication en particulier).

Les bases de données existantes :

Elles ont été construites par l'Arald sous Microsoft Access également par secteur d'activité : les auteurs et leurs publications, les bibliothèques, les librairies, les éditeurs, les organismes... Les informations publiques de ces bases sont portées sur internet, sur le site www.arald.org.

D'autres bases sont internes à l'agence (presse, partenaires publics et privés, adhérents etc.).

La volumétrie de ces bases va de quelques centaines d'enregistrements à quelques milliers, leur contenu est composé de données descriptives, économiques...

Ces bases sont stockées sur un serveur à Annecy et sont accessibles aussi bien sur le réseau local d'Annecy que sur les postes des bureaux de Lyon via un accès de type VPN.

Finalité de ces bases :

- Édition de guides, annuaires, agendas-programmes, dépliants.
- Alimentation d'états des lieux, tableaux de bord, études.
- Publication sur le site web.
- Édition de mailings, états, documents divers.

Le système utilisé présente un certain nombre d'inconvénients difficiles à résoudre totalement dans la configuration actuelle.

Il faudrait à l'avenir prévoir d'installer une autre architecture et remplacer les différentes bases par une seule, d'un type différent, après réorganisation et optimisation de la structure de données. Ce projet nécessite un investissement spécifique ainsi que des phases d'audit-étude et de développement successives.

Les tableaux de bord, les études

La réorganisation et l'optimisation du système d'information de l'Arald permettraient de réaliser régulièrement, et à la demande, des tableaux de bord assez généraux de chaque secteur d'activité, qui seraient alimentés et suivis de façon permanente et actualisée. Cependant, pour mettre en œuvre un véritable dispositif d'observation, il faudrait, en lien avec les politiques régionales, déterminer les chantiers d'observation prioritaires et définir les niveaux d'observation souhaités. L'économie du livre, par exemple, où l'existence des structures et des emplois est en jeu, pourrait être l'objet d'une observation plus complète que les bibliothèques, dont le ministère de la Culture collecte déjà grand nombre de données et publie des tableaux de bord annuels.

Une concertation des structures régionales pour le livre est prévue dans le cadre de la Fill pour harmoniser, autant que possible, un cadre d'observation.

Dans l'étude de la restructuration des bases de données existantes, nous pouvons prévoir au cahier des charges de garder un grand nombre de champs à renseigner, voire de les accroître ou de les modifier si nécessaire. Cela permettrait, en compilant les données fournies par nos partenaires et celles d'autres organismes, de fournir des états à la demande. Des comparaisons seraient possibles, d'une année sur l'autre, ou au bout de plusieurs années, ce que nous réalisons peu à l'heure actuelle.

Les études :

L'opportunité d'études, véritable état des lieux, analyse d'un réseau régional d'acteurs particuliers, de la situation d'un secteur est décidée en concertation avec l'État et la Région. Le but de ces études est de faire le point à un moment donné, de mesurer les atouts, les difficultés, le poids et la pertinence des aides publiques, de prévoir les évolutions, d'aider à préparer l'avenir...

L'Arald n'est pas structurée comme un observatoire ou un centre de recherches et ne dispose pas de chercheur (sociologue, économiste etc...). Nous faisons appel à un scientifique ou universitaire spécialiste du domaine pour diriger la recherche, un géographe pour la cartographie, afin de réaliser des études de portée nationale, où la démarche, la mise en perspective et l'analyse sont pertinentes. L'Arald se met au service du projet, et le chargé de mission référent est étroitement partie prenante de l'étude.

Cette méthode a porté ses fruits avec la publication de différentes études de qualité sur l'édition, les écrivains, les bibliothèques, la librairie... Publications auxquelles nous apportons le plus grand soin, et qui sont largement promues et diffusées.

Cependant, elles ne peuvent être menées qu'avec des concours humains et financiers complémentaires, sinon ce serait aux dépens d'autres activités.

Lors de la consultation de nos partenaires en mai et juin 2006, l'opportunité d'une nouvelle étude a été exprimée du côté des manifestations de promotion du livre et de la lecture, avec une étude de leurs publics.

CENTRE DE RESSOURCES :

INFORMATION, CONSEIL, COMMUNICATION

Centre de ressources dans le domaine du livre, l'Arald l'est à plus d'un titre, et ce, bien qu'elle ne gère pas, depuis l'origine, de centre de documentation accessible au public (choix stratégique et budgétaire).

Cette fonction de centre de ressources, l'Arald l'a générée au travers de ses diverses activités, en s'appuyant sur une collecte constante d'information de toute nature :

- d'une part, collecte des informations générales sur la vie du livre (juridiques, économiques, artistiques, culturelles), le suivi de l'actualité des métiers et des pratiques.
- d'autre part, collecte des informations sur la vie du livre en région, structurées dans des bases de données des acteurs et lieux du livre.

Les membres du conseil d'administration, le personnel de l'Arald ont acquis une expérience et un savoir de longue date ; ils font aussi la richesse humaine d'une structure qui a une culture et une histoire.

Comment s'exerce la valorisation des données recueillies ? Auprès de quel public ? Comment répondre mieux aux besoins qui s'expriment, anticiper les demandes à venir et développer l'offre d'information ?

La demande d'information, de conseil

Elle est formulée :

- par les professionnels de la chaîne du livre de la région
- par un public plus large, composé pour l'essentiel de personnels de l'Éducation nationale (enseignants, personnels administratifs), institutions, associations culturelles, collectivités publiques (musées, centres culturels, villes), étudiants dans le domaine du livre, demandeurs d'emploi dans les métiers du livre, particuliers (dont une majorité d'écrivains amateurs) et la presse.

☒ Type de renseignements et d'aides apportés :

- Informations liées au contexte culturel et économique du projet présenté par un partenaire.
- Présentation des publications disponibles à l'Arald, orientation vers des centres documentaires et des bibliothèques, des sites et des organismes spécialisés.
- Présentation des politiques publiques dans le domaine du livre.
- Information sur les possibilités de financement d'un projet (aides publiques, privées), aide au montage de dossiers.
- Conseils de base concernant les demandes faites en matière juridique, fiscale, sociale ou de gestion. Conseils sur les démarches à accomplir auprès de consultants, orientation vers des organismes spécialisés.

☒ Les modalités de réponse :

La demande est traitée à différents niveaux par l'équipe de l'Arald, en fonction de sa nature.

La part de demande de conseil personnalisé est importante, elle nécessite souvent un rendez-vous, un déplacement. La structuration de l'équipe en secteurs d'activité particuliers permet de diriger la demande vers la personne la plus compétente.

Une orientation nouvelle pourrait être proposée si les moyens financiers étaient trouvés :

- ☒ Un service d'aide juridique, avec le recours à un avocat spécialisé.

La structuration de l'offre d'information, son évolution

L'offre d'information développée par l'Arald, qui va au devant de la demande, est liée aux publics visés (cf. p. 4 : le public de l'agence).

Les premiers partenaires de l'Arald étant les professionnels du livre dans leur ensemble, les supports d'information s'adressent clairement à eux. Certaines publications permettent de toucher un plus vaste public, en particulier le journal de l'agence, les sites internet.

Dès 2007, nous prévoyons les évolutions suivantes :

- ☒ Faire évoluer *Livre & Lire*, mensuel d'information :
 - Accentuer l'information différenciée, la hiérarchiser
 - Transformer la maquette
 - Si les moyens financiers le permettent en 2008, augmenter la diffusion.

- ☒ Établir et diffuser des fiches d'informations synthétiques sur les différents secteurs du livre :
 - Donner des repères chiffrés et des indications statistiques
 - Fiche technique concernant l'organisation d'une manifestation littéraire.

- ☒ Site internet de l'Arald
 - Développer l'aspect ressources pratiques
 - Améliorer l'aspect dynamique et réactif avec des mises à jour en direct par le personnel de l'agence (et plus seulement le webmestre).

- ☒ Lettre électronique
 - Régularité des lettres
 - Diffusion d'alertes électroniques pour relayer les temps forts de l'interprofession.

- ☒ Édition de guides
 - Édition de *Lieux du livre en Rhône-Alpes* au premier semestre 2007Les guides sont à présent très concurrencés par nos sites Internet, plus facilement mis à jour.

- ☒ Relations avec l'Arsec et l'Amdra

En matière de politiques de communication, d'information et de publication des agences régionales, un rapprochement pourrait être opéré à l'avenir.

La communication

- ☒ Information sur les activités de l'Arald

Le Conseil d'administration de l'Arald souhaite renforcer la communication de l'Arald dans 3 directions :

 - publication d'une plaquette de présentation de l'Arald (document épuisé)
 - campagne d'adhésion à l'association
 - meilleure visibilité de l'Arald.

INTERPROFESSION

L'interprofession est constitutive de la vie de l'Arald, qui se trouve au carrefour des différents métiers du livre. L'agence favorise la relation des différents acteurs entre eux : confrontation des besoins, des moyens, des attentes et contraintes de chacun ; mise en valeur de la complémentarité des rôles et des intérêts communs qui les unissent.

Cela ne va pas toujours de soi dans un environnement professionnel où s'exaspèrent souvent des intérêts contradictoires : conflits auteurs-bibliothécaires sur le droit de prêt, auteurs-éditeurs sur les provisions pour retours, libraires-éditeurs sur les remises, etc.

S'y ajoutent les difficultés liées au fonctionnement de nouveaux dispositifs ou organismes, où une information s'impose.

Les bons partenariats étant fondés sur une connaissance réciproque approfondie, nous organisons à de nombreuses reprises la rencontre et le dialogue, dans le but de développer des projets coopératifs et des partenariats transversaux.

Dans son programme d'activités, l'Arald compte renforcer la dimension interprofessionnelle de ses actions. Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives seront toujours dédiées à l'interprofession.

Les journées interprofessionnelles

Elles sont souhaitées par tous les acteurs du livre : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de salons et de fêtes du livre. Nous les organisons souvent en lien avec l'actualité de la vie du livre. En prévision :

- ☒ Fin 2007 : rencontres thématiques des éditeurs de sciences humaines et sociales avec des bibliothécaires, des libraires, pour présenter les maisons, les catalogues, les nouveautés.
- ☒ Rencontres avec des auteurs remarquables et sélectionnés dans le cadre des jurys du Pral non seulement en librairie mais, si possible, en bibliothèque.
- ☒ Poursuite du cycle de rencontres impulsées par le Groupe de la charte des manifestations de promotion du livre.
- ☒ Poursuite des journées interprofessionnelles montées et coproduites avec nos partenaires :
 - à la Fête du livre Jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux
 - à la Fête du livre de Bron.

Les voyages interprofessionnels, les salons en France et à l'étranger

- ☒ Voyage d'étude à la Foire internationale du livre pour enfants à Bologne (Italie). En collaboration avec Médiat Rhône-Alpes, avril 2007, puis 2009 (biennal). Renforcement du caractère interprofessionnel du voyage avec, outre des bibliothécaires, des libraires, auteurs-illustrateurs et élèves de l'École Émile-Cohl.
- ☒ Poursuite de la journée interprofessionnelle au Salon du livre (Paris)
 - avec l'invitation faite par la Région aux libraires, journalistes, manifestations littéraires de Rhône-Alpes.
 - avec l'organisation de temps forts :
 - 2007 : - présentation de l'étude sur la librairie sur le stand Rhône-Alpes
 - organisation d'un débat interprofessionnel dans l'une des grandes salles

Un nouveau service interprofessionnel ?

- ☒ Développement d'un service d'aide juridique, avec le recours à un avocat spécialisé (cf. consultations organisées en PACA, Aquitaine...) ? Éditeurs et auteurs sont très intéressés.

FORMATION

L'Arald organise depuis plusieurs années des journées d'études et voyages interprofessionnels, sur des thématiques correspondant à des besoins repérés, dans un but d'information, d'échange et de partage d'expériences. Depuis 2005, nous avons mené de façon méthodique, avec la Drac et Médiat Rhône-Alpes, un important programme d'ateliers et de journées sur les nouvelles législations autour des achats de livres et du droit de prêt : les besoins exprimés par les libraires et bibliothécaires ont conduit à les multiplier.

Par contre, l'Arald n'a pas pour mission la formation initiale et continue des professionnels du livre (cf. ses statuts) : d'autres structures, au plan régional ou national, ont développé une offre de formation diversifiée, que ce soit dans le cadre des universités (masters), des IUP, IUT, centres régionaux de formation, ou dans celui des organismes paritaires ou professionnels : Asford, INFL, IPC... Le personnel de l'Arald intervient d'ailleurs souvent dans ces formations où ses compétences sont appréciées.

Réflexion, information, échanges

☒ L'organisation de journées thématiques, à destination d'une ou de plusieurs professions, déterminées en fonction des besoins, reste une direction de travail pertinente pour l'avenir. Ces journées peuvent être organisées soit par l'Arald seule, soit en coopération avec d'autres partenaires (cf. projets dans les différentes parties de ce rapport).

Formation continue : la place de l'Arald

La formation continue des bibliothécaires et celle des métiers directement liés à l'économie du livre comme les libraires et les éditeurs se posent de façon différente en région :

Si dans le domaine des bibliothèques celle-ci est diversifiée, avec le CNFPT, l'ENSSIB, MÉDIAT, les BDP... il n'en va pas de même pour les secteurs de l'édition et de la librairie où l'offre en région est quasiment inexistante.

Libraires et éditeurs connaissent de grandes difficultés pour aborder la réalisation de plans de formation dans l'entreprise, pour mettre en œuvre le DIF.

Or, l'enjeu de la formation continue est d'assurer les conditions d'existence et de développement de petites et moyennes maisons d'édition ainsi que d'un réseau dynamique de librairies indépendantes.

La place de l'Arald se trouve au carrefour des besoins repérés au contact des professionnels, des personnes ressources et des différents organismes de formation (OPCA, autres organismes) pour aider à définir, mettre en place et évaluer des programmes pluriannuels de formation.

Du côté des bibliothèques :

☒ Participation à la formation des bibliothécaires avec Médiat Rhône-Alpes et la Drac : réflexion, élaboration des programmes en 2007 :

- suite des « Mardis du patrimoine », cycle de conférences et de visites des fonds patrimoniaux de la région.
- suite du cycle de formation autour du patrimoine écrit (module catalogage des livres anciens en 2007)

Du côté des libraires et des éditeurs :

☒ L'Arald, plate-forme de réflexion et de mise en œuvre de programmes pluriannuels de formation continue (projet à l'étude pour 2008 et années suivantes) :

- les atouts :
 - connaissance des réseaux, des lieux et des professionnels
 - approche des problématiques des acteurs du livre, faculté à élaborer des contenus pédagogiques spécifiques
 - capacité à repérer des organismes de formation, formateurs et intervenants, et à contractualiser avec eux actions, modules et programmes
 - compréhension des dispositifs de financement, négociations avec les OPCA concernés
 - positionnement institutionnel qui permet de concevoir des actions interrégionales.

- les partenaires :
 - les professionnels, les organismes de formation (opérateurs des actions), les pouvoirs publics concernés, les organismes financeurs.
- les projets dans le domaine de la librairie :
 - aider à la création ou à la reprise : en partenariat avec les CCI, stages de comptabilité et de gestion ; avec l'INFL, les spécificités de la gestion des stocks.
 - aider, au quotidien, à la gestion : recruter et gérer du personnel, dialoguer avec les établissements bancaires et son comptable, utilisation des outils informatiques... en partenariat avec les CCI.
 - accompagner la création et le développement d'un assortiment de qualité: en partenariat avec l'INFL, journées de formation autour de la littérature jeunesse, des sciences humaines, de la littérature étrangère, de la bande dessinée...
 - accompagner la mise en place du portail de la librairie indépendante : en partenariat avec l'INFL.

LES PÔLES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

CRÉATION, AUTEURS

Accompagnement et aide aux auteurs

Les écrivains :

L'auteur est le premier maillon de la chaîne du livre. L'étude sur *La vie littéraire, para-littéraire et extra-littéraire des écrivains*, diligentée par la Drac et la Région, et réalisée par le sociologue Bernard Lahire, avec le concours actif de l'Arald, a souligné que la majorité des écrivains étaient confrontés à la problématique du second métier.

La recherche effrénée de temps et de meilleures conditions pour écrire n'est pas sans influence sur la nature de leur production.

L'étude a montré, par ailleurs, qu'en dépit de caractéristiques communes, un certain nombre d'éléments ne permettent pas de considérer les écrivains comme un groupe univoque. Pas de cursus de formation, travail chez soi, variété des situations familiales et des seconds métiers ainsi que situation de l'écrivain sur l'échiquier d'une carrière où rien n'est jamais stabilisé et fixe.

Ces raisons rendent difficile l'élaboration « d'une politique globale pour les écrivains » mais encouragent un déploiement de propositions et d'opportunités qui peuvent correspondre à différents « types » d'écrivains ou à un même écrivain à différents moments de l'élaboration de son oeuvre.

Ce déploiement repose actuellement sur plusieurs piliers : une politique de bourses à l'écriture, de prix littéraires, de résidences et d'activités para-littéraires. Ces propositions devraient se renforcer en moyens, en lisibilité. Les activités para-littéraires doivent faire une plus grande place à une vraie médiation.

Les bourses d'aide à l'écriture : allouées par l'Arald grâce au soutien de la Drac, leur rôle est de « donner du temps » et de reconnaître le travail d'un écrivain. 6 bourses (2 niveaux d'aide), une trentaine de dossiers présentés chaque année en commission.

☒ Dès 2007, la Drac décide de conforter et accroître ces aides dont les auteurs ont le plus grand besoin.

Les résidences d'écrivain :

Résidence Québec / Rhône-Alpes : échange réalisé avec l'aide du Calq et de la Région Rhône-Alpes, seule résidence organisée au plan régional actuellement. Durée : 3 mois comprenant la prise en charge de la bourse, du voyage, de l'hébergement.

☒ Proposition : trouver un lieu d'accueil pérenne à Lyon ou en périphérie pour poursuivre cet échange.

☒ En 2007, c'est la candidature de Patrick Dubost qui est retenue par le Calq. Il séjournera à Montréal d'octobre à décembre, grâce au soutien de la Région Rhône-Alpes.

Les candidatures des auteurs québécois pour le séjour à Lyon au 1^{er} trimestre 2008 ne sont pas encore parvenues à l'Arald.

Création d'un dispositif et d'un réseau de résidences en Rhône-Alpes : une réflexion est en cours depuis 2006 avec l'État, la Région et avec des organisateurs de résidences à projet culturel.

Sont envisagées :

☒ des résidences courtes d'écrivains rhônalpins à la villa Caramagne (Chambéry).

☒ des résidences longues axées sur la francophonie et l'international.

☒ la création d'un réseau d'organisateur de résidences en Rhône-Alpes ; structuration, animation, actions communes (charte, outil internet, restitution et valorisation...).

Pour faire avancer ce projet, une première initiative :

☒ séminaire de réflexion dédié aux résidences en février 2007 (villa Caramagne, Chambéry).

Fin 2007 : Programme de formation pour les centres régionaux du livre : le travail autour de l'enquête sur La Condition des écrivains et le colloque ont permis de mettre en valeur le travail effectué au sein de la SGDL par la seule assistante sociale en France au service des écrivains.

Partant à la retraite fin décembre et ayant recueilli durant des années de pratique professionnelle une mine d'informations, pour la plupart ignorées des professionnels du livre, Bénédicte Malaurent interviendrait dans un stage que l'Agence régionale du livre en PACA a proposé dans le cadre de la Fill, afin que cette expérience puisse être transmise aux personnes concernées dans les différents centres régionaux du livre. Cela permettra de mieux appréhender les nombreuses questions posées par les écrivains, de les informer efficacement et de répondre à leurs préoccupations.

Les traducteurs littéraires :

Considérés comme des créateurs et des passeurs, les traducteurs ont un rôle important dans la circulation des oeuvres et des idées. La région Rhône-Alpes est riche de plus d'une centaine de traducteurs littéraires reconnus. Disséminés dans la région et pour la plupart isolés, ils sont tenus par un métier peu rémunérateur qui ne leur permet pas, pour ceux qui le souhaitent, de s'investir davantage dans la médiation et la diffusion des textes qu'ils traduisent. Cela les conduit, selon une problématique proche de celle des écrivains, soit à traduire pour des raisons alimentaires des ouvrages de moindre qualité, soit à avoir ou à reprendre un second métier, soit à n'"entrer en traduction" que lorsqu'une précédente carrière leur a assuré des conditions de vie décentes.

Modeste et peu lisible, le dispositif de soutien aux traducteurs pourrait être renforcé.

☒ Le Prix Rhône-Alpes du livre de traduction honore le travail d'un traducteur et attire l'attention chaque année sur un livre. Il convient plus que jamais de le maintenir.

☒ Les bourses d'aide à l'écriture prennent en compte également les traducteurs. Mais il n'existe pas de bourse dédiée spécifiquement à la traduction : les demandes viennent concurrencer celles faites par les auteurs, souvent au détriment des traducteurs.

Proposition : Dédier une bourse supplémentaire qui serait consacrée à un traducteur. La bourse viendrait, en fonction de l'intérêt, de la difficulté du texte et du projet, compléter la rémunération au feuillet afin de la rendre plus significative et de permettre de meilleures conditions de travail.

La Drac envisage la création d'une bourse spécifique à partir de 2008, ou la participation à un projet conduit avec la Région.

☒ Autre type d'aide possible : permettre aux traducteurs, à l'occasion d'un projet exceptionnel, de présenter un dossier : résidence de travail à l'étranger, colloque sur un auteur qu'ils traduisent, ou autre opportunité présentant un intérêt majeur.

☒ De longue date, l'Arald souhaite ouvrir le site « Auteurs en Rhône-Alpes » aux traducteurs. Faute de pouvoir bâtir cette partie du site et l'actualiser, nous gérons une base interne pour le Pral. Cela permettrait pourtant aux traducteurs de se connaître, de communiquer entre eux et aux médiateurs intéressés d'entrer en contact avec ceux qui souhaitent pratiquer des activités publiques de médiation (conférences, ateliers de traduction etc.). C'est donc toujours un projet à réaliser.

Les essayistes :

Si le bilan des politiques régionales concernant la littérature présente de nombreux points positifs (bourses, prix, résidence...), dans le domaine de la pensée, il n'y a guère que le prix Rhône-Alpes de l'essai : tout ce passe comme si la vie intellectuelle était hors vie littéraire.

Or, les rencontres en bibliothèque (exemple : à La Part Dieu) ou à la Villa Gillet autour d'itinéraires de réflexion ont un vif succès. Idem de « La fabrique des idées » récemment lancée à Lyon. Ou encore de l'Université populaire. Et, d'autre part, l'édition en sciences humaines, malgré ses difficultés, représente la principale force éditoriale de la région.

Prendre en compte la dimension de la pensée serait d'autant plus nécessaire que les universités connaissent des conditions de crise et d'enfermement.

- ☒ Il conviendrait de rendre hommage aux grands trajets de pensée qui s'achèvent (Maldiney, Dagognet, Conche, Guillaumin, Jouvet...), aux œuvres en cours de constitution (Catherine Orechionni, Daniel Bougnoux, Bernard Lahire...), aux entreprises de plus longue haleine (Gilbert Durand et ses successeurs, le travail des stendhaliens de Grenoble, les spécificités de l'école historique de Lyon, etc.). L'Arald est à peu près à même de repérer des nouveaux talents en ce qui concerne l'écriture narrative. Elle n'a pas été en mesure de se donner les moyens de suivre les avancées du travail et de la réflexion en sciences humaines.
- ☒ Si l'Arald a constitué un site Auteurs en Rhône-Alpes qui présente les écrivains, les auteurs illustrateurs et leurs œuvres, elle n'a pas pu faire le même travail concernant les essayistes : ce pourrait être un outil précieux pour vulgariser leurs recherches, mettre en valeur la vie des idées et favoriser les rencontres avec les auteurs. Les bibliothèques nous ont dit être très intéressées par ce projet.
- ☒ L'agence gagnerait à renforcer ses liens avec l'université, avec les chercheurs, avec les essayistes. Jusqu'à présent, elle fait appel aux compétences des universitaires (entre autres lecteurs) pour l'examen des dossiers d'aide à l'édition, en particulier dans le domaine des sciences humaines et sociales. Pour ses études, elle passe des conventions avec des laboratoires de recherche universitaire et elle peut apporter ses connaissances et compétences à des études qui concernent le domaine du livre. Elle participe aux travaux du comité directeur d'un « cluster » de recherche en sciences humaines et sociales sur le thème « Culture, patrimoine, création » (2007-2010), recherches financées par la Région Rhône-Alpes.

Si les moyens nécessaires étaient trouvés, l'Arald pourrait s'engager plus avant dans ces projets.

Les Prix Rhône-Alpes du livre : soutien aux auteurs et médiation

Depuis quinze ans, les Prix Rhône-Alpes du livre, initiés par la Région Rhône-Alpes, se sont distingués par une ligne exigeante. Les textes retenus tant dans le domaine de la littérature que de l'essai ou de la traduction ont toujours été de qualité. Ces prix ont réussi, par leur action, à dessiner un paysage littéraire aujourd'hui reconnu dans la région Rhône-Alpes. Cette expérience, ces palmarès plaident pour que ces prix aient une plus grande audience auprès d'un lectorat élargi. Dans cette perspective, plusieurs initiatives et aménagements vont être mis en œuvre, de façon évolutive, certains à court terme, d'autres à plus long terme.

- ☒ Le renouvellement régulier du jury (littérature, essai, traduction) se poursuivra, dans un souci de médiation des prix vers un large public.
- ☒ Création d'un prix Jeunesse (2007).
Le jury du Prix Jeunesse a été constitué en septembre 2006 et le premier Prix Jeunesse est remis dès le printemps 2007 avec les trois autres prix.
- ☒ Médiatisation, remise des Prix
La médiatisation des Prix devrait bénéficier de moyens adéquats (incluant accords et publicités avec l'ensemble de la presse).
La soirée des Prix doit être un événement qui réunit l'ensemble des acteurs du livre sous l'égide du Conseil régional ; il importe de soigner le déroulement et la communication autour de cette soirée.

Hypothèses qui restent à valider par la Région :
- ☒ En projet, la création d'un Prix du livre de Patrimoine, destiné à reconnaître et valoriser le travail des éditeurs de Rhône-Alpes.
- ☒ En projet, une distinction, ou un hommage à des auteurs d'une œuvre reconnue et prestigieuse qui sont peu associés à l'image de Rhône-Alpes (comme Michel Butor, Charles Juliet...).
- ☒ Rencontres d'auteurs en librairies. Extension aux bibliothèques ?
Le dispositif actuel de médiation des Prix Rhône-Alpes du livre intègre une « tournée » des lauréats en librairies, qui se déroule chaque année à partir de la soirée de remise des prix. Elle aura lieu en 2007. Un projet stimulant consisterait à organiser des rencontres d'auteurs dans des bibliothèques municipales sous l'égide des « Prix Rhône-Alpes du livre » : y seraient présentés des auteurs remarquables qui viendraient dialoguer avec un modérateur.

Autres initiatives de diffusion et de médiation à envisager à l'avenir

Activités para-littéraires

Simple animation, diffusion et médiation, ou apprentissage et transmission ?

C'est un fait : l'écrivain a investi la cité. Il est devenu un « partenaire », trop souvent au détriment de son œuvre et au service d'une figure-écran de l'auteur.

Médiation de l'œuvre et diffusion de la lecture, ces activités devraient en premier lieu avoir des visées dans la formation des lecteurs – et des jeunes lecteurs en particulier – et dans la diffusion. Dans cette optique, il convient de favoriser les rencontres basées sur une vraie médiation.

Les projets Soprano

Existant depuis plusieurs années, ces propositions de rencontres des écrivains de Rhône-Alpes dans les lycées, menées par la Région, n'ont pas encore pris leur pleine mesure malgré un relatif succès et quelques belles expériences, faute d'une vraie collaboration avec l'Éducation nationale.

L'Arald apporte son concours à ce dispositif, et une liste d'auteurs est proposée sur le site intranet de la Région. On constate le peu de curiosité des enseignants qui plébiscitent chaque année les mêmes auteurs et les mêmes œuvres (au demeurant de qualité).

- ☒ Il serait souhaitable de créer, dans le cadre de ces projets, un groupe d'enseignants et de médiateurs grands lecteurs (bibliothécaires, libraires... en activité ou retraités) chargés de lire la production des auteurs rhônalpins dans une optique pédagogique, et de rédiger des outils disponibles pour les enseignants et plus largement pour les médiateurs.

Ce groupe pourrait dégager une bibliographie de base des « incontournables » la plupart du temps disponibles en poche et enrichir cette liste de nouveaux titres.

Liens avec le spectacle vivant, avec le cinéma

- ☒ Les rencontres entre les textes, les auteurs et le spectacle vivant pourraient être encouragées et structurées. Exemple : séminaire de lectures destiné à mettre en contact les écrivains et les compagnies. Futur projet avec l'Amdra ? À étudier.

- ☒ Poursuivre la réflexion avec Rhône-Alpes Cinéma sur l'adaptation d'œuvres littéraires au cinéma. Exemple de projet à envisager : une journée d'information et d'échanges d'expériences.

International, rayonnement des auteurs et des œuvres à l'étranger

Le bilan triennal de l'Arald et ses perspectives a fourni un certain nombre de pistes à explorer qui peuvent être approfondies à l'avenir. Les résidences d'écrivain, les aides à la traduction, les salons du livre à l'étranger ont partie liée avec cet aspect du rayonnement des auteurs et des œuvres.

MANIFESTATIONS, VIE ET PATRIMOINE LITTÉRAIRES

Les manifestations de promotion du livre et de la lecture

Lieux désormais incontournables et de plus en plus nécessaires de médiation, de diffusion de la littérature contemporaine et des idées, mais aussi lieux de rencontre des publics qui les plébiscitent et lieux de débats, les manifestations de promotion du livre et de la lecture se sont installées dans le paysage culturel.

Un travail de réflexion et de concertation a été entrepris, depuis plusieurs années, avec un groupe d'organismes, la Drac, la Région et l'Arald. Il a abouti à l'élaboration d'une charte des missions de service public (document non contractuel), qui n'a pas dissipé les zones d'ombre dans les disparités extrêmement importantes qui caractérisent le financement et les moyens humains des initiatives mettant en jeu des rencontres entre des auteurs et des lecteurs.

Propositions :

- ⊗ Après concertation de la Drac et de l'assemblée régionale : revaloriser la charte des missions de service public des manifestations et la replacer au cœur des politiques publiques concernant les manifestations et l'action envers les publics lecteurs.
- ⊗ Une étude des publics de ces lieux, de leur provenance sociologique, de leur relation au livre pourra aider à avoir une meilleure vision de la place et du rôle des manifestations (projet à l'étude dès 2007 avec la Drac et la Région).
- ⊗ Rendre public un schéma d'aménagement structurant de la région, issu d'une réflexion globale incluant tous les événements, associations, institutions et structures proposant une programmation d'auteurs en direction des publics.
Mettre à plat et comparer les moyens financiers mis à la disposition d'objectifs de promotion de la lecture préalablement définis envers les publics.
Donner aux événements, associations, structures de qualité qui n'en seraient pas encore correctement pourvus au regard des publics mobilisés, les moyens humains en terme de gestion, programmation et médiation, tout en prenant soin de conserver, pour ceux qui y font appel, une véritable place et une valorisation du bénévolat.
Communiquer sur ce réseau innovant et structurant en Rhône-Alpes d'acteurs au service de la diffusion de la littérature et des idées, en donnant une impulsion significative pour encourager des actions de mutualisation.
- ⊗ Continuer le travail de réflexion des acteurs de ce réseau.
Réaliser la fiche sur l'organisation d'une manifestation et sur la nomenclature des tâches en 2007 ; l'accompagner de perspectives de formation pour les bénévoles.
Réactiver les propositions de réflexion en petits comités sur des problématiques très précises telles que la communication : besoins et budgets qui pourraient peut-être permettre de repérer des gisements d'économie possibles, voire de mutualisation.
- ⊗ Accompagner ces acteurs dans une recherche mutuelle et globale de Mécénat, qui pourrait prendre sens, une fois que le réseau global aura été constitué et que l'on aura communiqué à son sujet.

Le patrimoine littéraire

Une politique de la création et de vie littéraire ne saurait se passer d'une politique du patrimoine. De tout temps, la région Rhône-Alpes a été une terre traversée par l'écriture et les écrivains : Rousseau, Lamartine, Stendhal, Saint-Exupéry, Claudel, pour n'en citer que quelques-uns. L'Arald souhaite participer de façon plus importante au développement d'une politique du patrimoine littéraire en lien avec ses différents acteurs.

- ⊗ Mise en œuvre, à la demande de la Région Rhône-Alpes, d'un projet de valorisation du patrimoine littéraire pour le grand public, débouchant sur l'édition d'un guide et d'une carte (2007-2008).
- ⊗ Pour prolonger ce travail et l'exploiter au mieux, l'agence souhaiterait mettre en œuvre un site consacré aux écrivains « patrimoniaux » (souvent évoqué, mais non réalisé), éventuellement en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Lyon.
- ⊗ Une dimension touristique pourrait venir renforcer, aux yeux du grand public, la valorisation du patrimoine littéraire de Rhône-Alpes. L'Arald pourrait collaborer à ce projet. Par exemple, Rhône-Alpes est en retard en ce qui concerne la mise en valeur des demeures d'écrivains. L'hétérogénéité des statuts de ces maisons rend les choses difficiles. En revanche, un schéma général d'aménagement touristique pourrait permettre de valoriser l'abord des lieux où les auteurs ont séjourné et vécu, voir d'initier un certain nombre de chemins, à l'exemple des chemins les plus remarquables en Europe, les chemins Robert Walser en Suisse centrale. Ce type d'initiative pourrait, avec un accompagnement logistique (guide audio, dépliants), permettre au public de marcher sur les sentiers, routes, traces et lieux qui ont été ceux des grands écrivains et qui traversent leurs oeuvres, de Rabelais à nos écrivains contemporains (comme par exemple Pierre Péju en Chartreuse).
- ⊗ Dans le patrimoine, la mémoire de la langue est un chaînon important : la mémoire du parler lyonnais ou stéphanois, des modes de l'occitan présent en Rhône-Alpes ; mais aussi de la langue actuelle de Vénissieux ou de Vaulx-en-Verin. Autant de thématiques qui ne peuvent laisser indifférent, même si l'Arald n'a pas encore vraiment pris en compte cette dimension patrimoniale.
- ⊗ À noter que le site Lectura (www.lectura.fr) fait une place importante au patrimoine littéraire.

ÉDITION

L'édition dans la région Rhône-Alpes s'inscrit dans la dynamique de l'édition française, avec un grand nombre de petites structures éditoriales, dont beaucoup de maisons de création récente. Cette édition est fragile, tout comme elle l'est au niveau national ; les structures manquent de personnel car elles ne peuvent se charger de salariés, et la visibilité en librairie tend à décroître, avec un chiffre d'affaires global qui stagne.

Heureusement, ces maisons vivent, parfois survivent, et réussissent souvent à surmonter leurs difficultés, pour plusieurs raisons : d'une part, les catalogues de ces maisons sont intéressants et riches, d'autre part la volonté de travailler dans les "règles de l'art", est réelle, et cette attitude est un gage de pérennité. Les éditeurs installés dans la région sont aidés, ils le disent, le reconnaissent, insistent sur l'importance de ce soutien à la fois financier et d'accompagnement.

Quelques maisons ont disparu, mais très souvent elles ont été rachetées par des éditeurs de la région ou parfois par des groupes hors région. Elles disparaissent, mais les catalogues poursuivent leur existence. Quelques maisons nouvelles ont vu le jour ces dernières années, on observe que le lancement avait été réfléchi et les difficultés de diffusion évaluées avec soin.

L'une des grandes difficultés réside dans la trésorerie, l'autre difficulté est le manque de personnel. Le point noir reste la diffusion pour les éditeurs qui démarrent mais aussi pour les autres, parfois diffusés mais souvent insatisfaits. Le circuit de diffusion est complexe, il évolue et les éditeurs, dans ce paysage, cherchent à se doter d'un outil de qualité pour donner une place visible à leurs ouvrages.

2007 et années suivantes :

Les aides directes à l'édition

Elles sont de trois ordres : aide à la publication d'ouvrages, aide aux catalogues et aide aux revues.

La Région alloue des aides financières à la publication d'ouvrages dans le domaine des sciences humaines et sociales, du patrimoine culturel et des arts plastiques ainsi que la littérature, domaines bien représentés en Rhône-Alpes, et où la rentabilité éditoriale n'est pas toujours assurée, compte-tenu de la concurrence des éditeurs nationaux. Cette aide, renforcée au cours des ans, est jugée vitale par les éditeurs.

☒ Aides à la publication d'ouvrages : l'Arald réunit 3 commissions d'experts, 2 fois par an, pour l'examen des dossiers de demande de subvention. La qualité des textes présentés est excellente dans l'ensemble.

☒ L'aide au catalogue papier de la Région est plébiscitée par l'ensemble des éditeurs qui a besoin de rééditer fréquemment son outil de communication de base, permettant de mettre en valeur l'image de la maison et le fonds éditorial.

Examen des dossiers par les services de la Région et l'Arald une fois par an. L'aide est bien adaptée aux besoins, la qualité des catalogues a fait un grand bond en avant (33 dossiers déposés – 33 aidés).

Revue

☒ L'aide aux revues

C'est une nouvelle intervention de la Région Rhône-Alpes, initiée dès l'automne 2006. Une vingtaine de revues de création et de savoir a soumis un dossier annuel pour subvention.

L'Arald instruit les dossiers et réunit une commission d'experts pour juger de la qualité des projets.

Les salons du livre

Il s'agit d'un soutien indirect de la Région Rhône-Alpes aux éditeurs : ceux-ci ont la possibilité de se rendre sur différents salons en France et à l'étranger, selon les caractéristiques de leur catalogue. L'Arald organise cette présence soit dans le cadre d'un stand collectif d'envergure, soit dans celui d'un stand plus modeste tenu par les éditeurs eux-mêmes.

- ⊗ Salon du livre à Paris : il reste un salon incontournable pour les éditeurs professionnels qui ont l'occasion de nombreux contacts avec la presse, les auteurs, les bibliothécaires et libraires... Le stand Rhône-Alpes accueille chaque année dans un espace renouvelé environ 25 éditeurs, dont certains viennent un an sur deux. C'est un bel outil de communication pour mettre en valeur l'édition en région et pour faire valoir les travaux menés dans le domaine du livre en Rhône-Alpes. La formule est ambitieuse, elle fonctionne et n'est pas aisément modifiable.
 - ⊗ Salon du livre et de la presse à Genève (Suisse) : Plébiscité par une trentaine d'éditeurs depuis 2 ans, en raison des liens avec la Suisse voisine, Genève est reconduit selon la formule d'un grand stand-librairie accueillant (qui a fait ses preuves), géré pour la première fois par un libraire pour la partie des ventes au public.
- N.B : Salon du livre de Turin (Italie) : pas de stand collectif Rhône-Alpes en 2007, après 2 années consécutives de présence. La proximité des dates avec le salon de Genève est un handicap.
- ⊗ Foire internationale du livre de Francfort (Allemagne) : l'une des foires de vente et d'achats de droits les plus importantes au monde. Rhône-Alpes est la seule région française à y être actuellement présente. L'Arald organise depuis plus de 10 ans un stand très simple qui répond à la demande de quelques éditeurs diffusés ayant une capacité de développement à l'étranger. Peu d'inscrits en 2007.
 - ⊗ Salons spécialisés : l'Arald prépare et gère un programme annuel tenant compte des souhaits des éditeurs, qui sont autonomes et tiennent le stand. Chaque année certaines destinations sont très suivies : Marché de la poésie (Paris), Salon du livre d'histoire (Blois), Salon de la revue (Paris). D'autres destinations se poursuivent en 2007 comme Expolangues (Paris), ou seront nouvelles : Festival international de la bande dessinée (Angoulême), Rencontres du livre de sciences humaines (Paris), Foire du livre (Saint-Louis).

Le conseil, l'information, l'interprofession

L'Arald a traditionnellement un rôle d'accompagnement des éditeurs, de conseil, d'information sur la vie du livre, de mise en relation avec d'autres professionnels... Certains aspects de cet accompagnement pourraient être développés :

- ⊗ en relation avec le service économique de la Région.
- ⊗ en relation avec certaines banques pour des garanties bancaires (Crédit coopératif).
- ⊗ développement d'un service d'aide juridique, à l'image de ce qui se fait dans d'autres régions (Aquitaine, PACA...)? Il pourrait servir aussi à d'autres acteurs (libraires, auteurs, associations...). Cette aide nouvelle semble prioritaire.
- ⊗ une journée annuelle consacrée aux nouveaux ou futurs éditeurs, qui ne peuvent bénéficier au départ des aides à la publication.
- ⊗ une initiative interprofessionnelle : éditeurs de sciences humaines, bibliothécaires, libraires (voir interprofession).

De nouvelles aides directes ?

Deux nouvelles mesures pourraient venir amplifier le soutien apporté aux éditeurs :

- ☒ la possibilité de créer un événement autour d'un nouveau titre, du lancement d'une collection, d'un anniversaire, d'un agrandissement, pour communiquer de façon visible et efficace.
Modalités : l'appel à projets, 2 fois par an.
- ☒ réalisation ou mise à jour de sites Internet (en complément de l'aide possible du CNL).

LIBRAIRIE

Le rôle de la librairie indépendante est primordial afin de favoriser l'accès de tous à une pluralité et diversité d'offres éditoriale et de création, sur l'ensemble du territoire régional. Depuis près de 25 ans, la loi sur le Prix unique du livre indique que si le commerce de livres a bien sa place dans l'économie marchande, ses spécificités sont telles qu'elles nécessitent un accompagnement particulier.

En Rhône-Alpes, un réseau dense de librairies indépendantes (dont 250 répondent à une charte de qualité exigeante) doit réussir à mettre en place de nouvelles stratégies (agrandissement du commerce, investissement informatique, consolidation de l'assortiment, réorganisation et formation du personnel...). Car il faut :

- s'adapter à un environnement professionnel en constante mutation et une concurrence inédite (vente sur Internet)
- maintenir une offre variée, sans commune mesure avec celle des grandes surfaces.
- continuer à remplir leur rôle de découvreurs et de passeurs auprès des lecteurs.

Or les libraires ne sont pas tous armés pour faire face à ces situations et déclarent nécessaires l'accompagnement et le soutien des pouvoirs publics, notamment lors de certains moments importants de leur activité (cf. étude *Librairies en Rhône-Alpes – Les deux figures du libraire : le commerçant et le militant*).

Un programme ambitieux et structuré, inscrit dans la durée, pourrait proposer de nouveaux soutiens aux côtés des aides déjà existantes.

Étude sur la librairie

☒ Publication et présentation publique des résultats de l'étude sur les librairies en Rhône-Alpes, commandée par l'État et la Région et réalisée par Françoise Benhamou avec l'Arald, lors du Salon du livre de Paris 2007.

Par la suite, les résultats et préconisations devront être étudiés pour affiner les propositions de stratégies en faveur des librairies.

Aides au développement et à l'activité culturelle et économique

Issus du contrat de plan État-Région 2003-2006, deux aides sont maintenues dès 2007 et pour les années suivantes :

☒ L'aide aux animations

Apportée par la Région Rhône-Alpes, elle permet au libraire de contribuer à animer la vie culturelle de sa commune et de jouer pleinement de son rôle de passeur. L'Arald instruit les dossiers avec ses tutelles. La Région Rhône-Alpes a décidé dès 2007 d'abonder les crédits pour mieux répondre aux demandes nombreuses des libraires.

Ce soutien s'étend à présent à la création de gazettes, lettres d'information ou revues réalisées, soit par un libraire indépendant, soit par plusieurs.

☒ L'aide à l'informatisation

Apportée par l'État, cette aide contribue à l'informatisation ou la réinformatisation aujourd'hui incontournable des librairies, dont les coûts sont très élevés.

Ce dispositif peut prendre en compte :

- la création des sites Internet vitrine.
- la création et l'envoi des lettres d'information numériques.

Par ailleurs, dans les années qui viennent, un soutien nouveau pourrait être proposé aux libraires, structuré autour de différents axes :

☒ L'aide au développement de la librairie : modernisation

Les libraires ont l'obligation aujourd'hui de rester compétitifs tout au long de leur activité. Ceci ne peut se faire sans travaux réguliers : réfection de l'espace de vente, changement de mobilier, voire extension du magasin pour proposer de nouveaux services (coin lecture, espace rencontres...).

Beaucoup de libraires ne peuvent bénéficier des aides nationales existantes (multiples critères restrictifs).

Une subvention pourrait alléger le plan de financement (non-distorsion de concurrence à prouver, viabilité du commerce à analyser).

☒ L'aide au développement de la librairie : développement de l'assortiment

Les ouvrages ont une durée de vie de plus en plus courte et le stock pèse extrêmement lourd sur la trésorerie des librairies. Il paraît pertinent d'aider les libraires souhaitant présenter une offre aussi large et diversifiée que possible, mettant en avant des ouvrages de fonds ; de manière à leur donner de nouvelles chances.

Modalités proposées : subvention pour alléger le plan de financement (ouvrages publiés depuis plus d'un an ; deux taux d'intervention, dont un plus élevé s'appliquant aux ouvrages d'éditeurs de la région).

En lien avec le développement de l'assortiment, des stages de formation (partenariat INFL) seraient également proposés : jeunesse, littérature étrangère, sciences humaines et sociales...

Aides à la reprise (et à la création)

Ce volet d'accompagnement à la transmission / reprise (voire création) de librairies, jusqu'alors inexistant en Région Rhône-Alpes, mérite d'être envisagé.

☒ L'aide à la reprise du commerce :

- proposer, en partenariat avec les CCI, des dispositifs d'analyses financière, juridique, fiscale. (Ces dispositifs pourraient également être mobilisés par tous libraires lors de moments difficiles rencontrés par la structure).
- Stages de formation (partenariat CCI, INFL) autour de la gestion, comptabilité, management du personnel...
- pouvoir s'appuyer sur les dispositifs économiques mis en place par la Région : « Idéclac prêt d'honneur », « Idéclac transmission » et proposer l'accompagnement qui va de pair.
- création d'un partenariat avec l'IFCIC.

☒ L'aide à la reprise du stock :

C'est l'une des grandes difficultés lors de la reprise d'une librairie, car le stock ne peut être financé par un prêt bancaire. Une aide au chiffrage et à l'évaluation du stock (effectués par des spécialistes de l'inventaire) ainsi qu'à sa reprise pourrait être envisagée sous forme de subvention partielle.

N.B. Projets de création : la prudence est de mise. S'il est envisageable de mobiliser l'un ou l'autre des axes définis précédemment, s'assurer de la pertinence du projet, de la non-distorsion de concurrence et du professionnalisme du futur libraire.

Accompagnement des libraires

Il est largement développé actuellement autour des points suivants :

☒ Journées professionnelles d'information et de réflexion

À prévoir régulièrement.

En janvier 2007 : présentation du projet de portail de la librairie indépendante avec le SLF.

En projet : une journée d'information pour découvrir ou redécouvrir les dispositifs d'accompagnement, de soutien ou de subventions que les libraires peuvent mobiliser lors des différentes phases de leur activité ;

☒ Tournée des lauréats du Prix Rhône-Alpes du livre 2007

La tournée mérite d'être poursuivie : certains libraires nouent de véritables liens avec les lauréats et les sollicitent par la suite. Le nouveau prix jeunesse se prêtera bien à l'organisation d'une tournée dans des librairies qui n'avaient pu y participer jusque là.

☒ Journées interprofessionnelles

- Il n'y a pas eu jusqu'à présent de rencontre organisée entre libraires et auteurs. Une opération de lectures pour les libraires pourrait être préparée et coordonnée par l'Arald, assortie d'un dispositif de promotion et de rencontres (appuyé par le journal *Livre & Lire*).
- Partenariat avec les éditeurs et les bibliothécaires à poursuivre.

☒ Le conseil, l'accompagnement

Pierre angulaire du travail en direction des libraires, à maintenir et à renforcer.
Sensibilisation des acteurs intervenant en faveur de la librairie (DRCA, CCI...).

☒ Portail de la librairie indépendante

Voir rapport d'activité p. 21.

☒ Diffusion de DVD documentaires de création en librairie

Voir rapport d'activité p. 21.

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de Rhône-Alpes sont très nombreuses et très diverses, regroupées entre elles dans une multitude de réseaux, réseaux d'agglomération, d'intercommunalité, de départements, ou nationaux.

Sont communes néanmoins à tous les établissements :

- les interrogations sur les missions de service public, en constante mutation.
- la nécessité de l'observation et de l'analyse.
- la structuration d'un réseau à l'échelle régionale.

L'Arald intègre ces préoccupations pour définir son programme d'intervention en ce domaine :

Études consacrées aux bibliothèques

À la suite de l'étude publiée par l'Arald sur l'offre de service des bibliothèques territoriales en mars 2006, nous prévoyons, en mai 2007, à la demande des professionnels :

- ☒ L'organisation d'une journée d'information destinée à tous les bibliothécaires de la région : restitution des résultats de l'étude régionale (Arald) ; derniers éclairages de l'étude nationale du Crédoc sur « Fréquentation, usage et images des bibliothèques » ; résultats de l'étude locale « Les pratiques culturelles des grenoblois » (OPC) ; présentation méthodologique du service des études de la bibliothèque municipale de Lyon. Partenariat Arad-Drac-Médiat. Lieu : Enssib.

Ont été évoqués par les professionnels lors de la consultation de 2006 :

- ☒ Le recensement de toutes les études consacrées aux bibliothèques à échelle locale et régionale.
 - constituer et mettre à jour une base de données des études recensées
 - rassembler les textes de ces études pour les mettre à la disposition des professionnels de la région.

Objectifs : ce recensement permettra de circonscrire plus précisément les objets d'études à venir.
- ☒ Mener des études en région : études ponctuelles, données récentes, visibilité rapide.
La réflexion au sein d'un comité de pilotage doit permettre de définir des priorités au sein des sujets abordés :
 - territoires ; publics et non-publics des bibliothèques (dont enfants, adolescents, personnes âgées) ; usages des publics en bibliothèque (dont pratique des collectivités, usages de l'Internet) ; diversité et variété des pratiques culturelles en bibliothèque.

Journées d'études, voyages interprofessionnels

L'Arald est engagée dans l'organisation de journées d'études et de voyages interprofessionnels ; les actions menées ces dernières années ont été jugées utiles par les bibliothécaires qui souhaitent les voir poursuivies. Des orientations complémentaires ont été proposées.

2007 :

- ☒ Voyage interprofessionnel à la Foire du livre pour enfants de Bologne (Italie) – Coproduction avec Médiat. Biennal.
- ☒ Journées professionnelles de la Fête du livre jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Coproduction Fête du livre, Médiat.
- ☒ Participation à une réflexion coordonnée par la Drac sur la formation : repérage des besoins en formation continue, concertation avec Médiat, le CNFPT, l'ABF, l'Enssib... (2 réunions/an).

Orientations envisagées pour les années suivantes :

☒ Organisation de journées d'étude et d'ateliers à destination des professionnels des bibliothèques municipales et départementales.

Thèmes évoqués :

Organisation du territoire et intercommunalité ; enjeux territoriaux des actions menées en direction de certains publics (prisons, hôpitaux) ; nouveaux services réclamés par le public, partenariats avec d'autres acteurs du livre et d'autres professions (animation, spectacle vivant, musique et audiovisuel).

☒ Organisation de journées et actions interprofessionnelles (voir interprofession).

Mise en réseau des bibliothèques des villes-centres

Le site-portal des bibliothèques des villes-centres, Lectura, est ouvert depuis novembre 2006 à l'adresse : www.lectura.fr. Cette première version du site, fruit d'une coopération entre tous les partenaires (État, Région, villes-centres, Arald) propose une offre de contenus : actualités, notices bibliographiques, documents numérisés, expositions virtuelles et dossiers pédagogiques. Le comité de pilotage continue de se réunir pour l'évolution du site.

Dès 2007, préparation de la seconde version du portail :

☒ Nouvelle rubrique :

Une nouvelle rubrique sera consacrée à la littérature contemporaine : elle sera composée de portraits d'auteurs choisis par les bibliothèques en rapport avec leur programmation.

L'Arald se charge de concevoir le module, qui permettra à chaque bibliothèque de créer et publier au fur et à mesure ses portraits ; les portraits pourront comprendre du texte, des images, de l'audio et de la vidéo.

☒ Nouveaux contenus :

L'intégration à *Lectura* d'un choix de revues électroniques consultables en texte intégral est à l'étude. La société Cairn s'est déclarée prête à envisager un abonnement commun pour les huit bibliothèques, avec possibilité de consultation depuis tout ordinateur personnel connecté à Internet, sous réserve de prévoir une authentification sécurisée par mot de passe. Le choix des internautes autorisés et les conditions de consultation sont en réflexion.

☒ Nouveaux services :

La création d'un service de questions/réponses est à l'étude. Consacré à l'histoire régionale, ce service sera réparti entre les huit bibliothèques du projet, sur la base d'un sujet spécifique pour chaque établissement : les internautes pourront dès lors poser des questions sur les huit sujets proposés (exemple : histoire du livre à Lyon, histoire industrielle à Saint-Étienne, arc alpin à Chambéry, etc.).

La société OCLC s'est déclarée prête à envisager une solution spécifique pour intégrer le module « Question Point » au portail *Lectura*. Diverses questions concernant l'articulation avec des réseaux nationaux et internationaux ainsi que les caractéristiques et coûts de l'installation sont à résoudre.

☒ Nouvelles offres :

De nouvelles collections d'images pour la Galerie sont en cours de préparation : elles seront intégrées en septembre prochain.

Deux projets d'expositions virtuelles accompagnées de dossiers pédagogiques ont été retenus pour 2007 :

- Une exposition et un dossier consacrés à Jules Massenet (Saint-Étienne).
- Une exposition et un dossier consacrés à Roger Vailland (Bourg-en-Bresse).

La mise en ligne de ces deux projets est programmée pour novembre prochain.

Par ailleurs, une exposition virtuelle et un dossier pédagogique collectifs sont prévus : provisoirement intitulés « Paysages et urbanisme en Rhône-Alpes », ils ont été confiés à un groupe de travail composé des responsables des fonds patrimoniaux des huit bibliothèques. La conception scientifique est en cours ; l'Arald se chargera de la réalisation. La mise en ligne pourrait être envisagée en décembre prochain.

Pour 2008, plusieurs sujets d'expositions et de dossiers ont été proposés :

- Histoire de la photographie (Roanne).
- Jean-Jacques Rousseau (Chambéry).

Promouvoir les bibliothèques

Les professionnels des bibliothèques municipales et départementales souhaitent mener dans les années à venir avec l'Arald, la Région et l'État, des actions de sensibilisation et de promotion pour faire connaître les missions et services des bibliothèques. Deux pistes ont été évoquées :

- ☒ Imaginer une opération de promotion des bibliothèques, pour une sensibilisation de tous les publics aux ressources et aux services offerts par les établissements.
- ☒ Sensibiliser les élus locaux aux missions et services des bibliothèques, et plus généralement aux actions liées au livre et à la lecture (peut-être une initiative d'envergure à organiser avec d'autres secteurs de la culture ?).

PATRIMOINE ÉCRIT ET GRAPHIQUE

Les projets de conservation et de valorisation du patrimoine écrit régional doivent concilier plusieurs aspects :

- Sauvegarde du patrimoine régional pour les générations futures.
- Développement de nouveaux accès du public aux collections, compatibles avec les contraintes de conservation.
- Gestion coordonnée des politiques d'acquisition, de conservation, de communication des documents par les professionnels, bibliothécaires et archivistes.

Depuis l'origine, la Commission Patrimoine réunie par l'Arald sous l'égide de la Drac réfléchit aux actions à mener et collabore à leur mise en œuvre. Ce programme autour du patrimoine écrit, impulsé et financé par la Drac, gagnerait à être davantage concerté avec la Région Rhône-Alpes et construit conjointement, en cohérence avec des responsabilités nouvelles qui sont les siennes en matière de patrimoine et d'inventaire.

Aujourd'hui, la plupart des projets développés dans le domaine du patrimoine écrit pourraient être rassemblés dans un centre de ressources global, élaboré à partir du site « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes », en cours de restructuration.

2007 – 2010 :

Projet de pôle régional associé à la BNF

La BNF a reçu mission de coopérer avec d'autres bibliothèques dans le cadre de réseaux documentaires nationaux et internationaux et de participer à la mise en commun des ressources des bibliothèques françaises.

Elle peut dans ce but attribuer des subventions et passer des conventions.

Les pôles associés sont des ensembles documentaires qui, compte tenu de la valeur de leurs ressources et de leurs moyens de les développer, ont vocation à devenir des pôles d'excellence documentaire au niveau national. Ils deviennent des partenaires privilégiés de la BNF.

Rhône-Alpes, en raison des projets en cours (PAPE, *Mémoire et actualité*, *Lectura...*) peut légitimement devenir un pôle associé ; il reste à étudier les conditions d'une coopération équilibrée où chacun trouve un intérêt bien compris à la démarche.

Évolution du site « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes » : vers un centre de ressources global du patrimoine écrit et graphique

Ce catalogue collectif des fonds locaux d'une cinquantaine de bibliothèques et services d'archives de Rhône-Alpes est consultable en ligne depuis 2003 à l'adresse : <http://memoire.arald.org>. Il regroupe plus de 230.000 notices avec localisation des titres d'ouvrages. Une refonte et un enrichissement du site sont en cours (mise en ligne à partir du début 2007) :

☒ Restructuration du site

- pour consulter plus aisément la base bibliographique (notices abrégées et accès aux notices complètes).
- pour intégrer et consulter des images.

☒ Extension iconographique

- intégration de la base des portraits de personnages illustres de l'histoire de Rhône-Alpes, constituée d'un millier d'estampes.

☒ Coordination d'un programme de numérisation d'estampes représentant les paysages de Rhône-Alpes, constitution d'une base, diffusion sur le site (à partir de 2007, mise en ligne en 2008).

Évolution future du site

Dans un souci de sauvegarde, de valorisation et d'accès public à l'ensemble des richesses patrimoniales de la région Rhône-Alpes, il serait souhaitable de rassembler sur un même site l'ensemble des bases de données bibliographiques, iconographiques et de presse numérisée. « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes » pourrait devenir le site patrimonial global rassemblant un très grand nombre de bibliothèques, de services d'archives et d'établissements partenaires.

La Drac et le Ministère de la Culture (Mission Recherche et Technologie) accompagneraient le projet, comme en Languedoc-Roussillon ou dans d'autres régions où des projets de ce type voient le jour. Mais d'autres concours seraient nécessaires.

Campagne de sauvegarde et de valorisation de la presse régionale

Initiée dès 1996 grâce à des crédits de l'État et de la Région, poursuivie depuis 1998 avec le soutien de nombreuses villes et départements, reconduite en 2003 avec des crédits de l'État et des collectivités partenaires, la campagne continue et s'étend à de nouveaux établissements qui souhaitent s'y associer en 2007. 30 titres de presse locale ancienne édités en région ont été sauvegardés.

2007 – 2010 :

☒ 28 titres de presse sont en cours de traitement

La sauvegarde a été opérée sur microfilms et sur fichiers numériques depuis 1996. Or les fichiers numériques ne sont viables que 10 ans : il est nécessaire aujourd'hui de prévoir la migration pour une sauvegarde définitive de la presse numérisée.

Dans le cadre du projet de centre de ressources global du patrimoine écrit, il faudrait réaliser :

☒ La migration des fichiers numériques produits depuis 1996 sur un serveur informatique.

☒ La conversion rétrospective en mode « image/texte » des fichiers numériques des titres de presse traités dans le cadre de la campagne ; la constitution d'une base de données collective permettant l'interrogation simultanée des titres.

☒ La mise en ligne les titres de presse locale numérisés dans le cadre de la campagne régionale sur le site « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes ».

☒ 2007 : étude de faisabilité

L'Arald prévoit, avec le soutien de la Drac, de faire réaliser une étude de faisabilité pour la sauvegarde et la mise en ligne de la presse numérisée en Rhône-Alpes. Elle sera confiée à un spécialiste.

Plan de conservation partagée des périodiques

Les professionnels de Rhône-Alpes sollicitent l'Arald depuis 2002 pour mettre en œuvre un tel plan, destiné à assurer aux usagers des bibliothèques la permanence et la visibilité de ce patrimoine très consulté.

Après une ébauche en 2003, abandonnée faute de moyens, l'Arald met en œuvre un plan concerté, avec l'aide d'un comité de pilotage et sous l'égide de la Drac.

Trois corpus de périodiques conservés dans la région ont été jugés prioritaires :

- La presse d'information générale, politique et économique
- La presse locale d'information générale
- La presse de mode.

☒ Fin avril 2007 : une journée d'information et de présentation du projet aux bibliothèques de la région est organisée par l'Arald, avec la Drac, à la Bibliothèque municipale de Lyon.

Plusieurs étapes sont à prévoir dans les années à venir :

- ☒ Mettre en œuvre le plan de conservation partagée pour les trois corpus retenus.
- ☒ Etablir un recensement des politiques de conservation des établissements de Rhône-Alpes.
- ☒ Elaborer un plan de conservation concertée à l'échelle régionale.
- ☒ Structurer l'offre documentaire par la constitution de pôles thématiques.
- ☒ Rendre visible cette offre régionale, par la mise en ligne sur le site « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes » d'un document de synthèse, qui proposerait le signalement et la localisation des pôles documentaires.

Plan régional d'action en faveur du patrimoine écrit

Dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) initié par la Direction du livre et de la lecture, la Drac a confié à l'Arald la réalisation d'une enquête réalisée en 2006 : à la fois état des lieux des fonds patrimoniaux de la région et recensement des besoins et des projets des établissements. Cette enquête a dégagé certaines priorités :

- ☒ Mettre en ligne un inventaire régional signalant tous les fonds patrimoniaux conservés en Rhône-Alpes, dans les bibliothèques, services d'archives, musées, établissements d'enseignement, institutions religieuses et sociétés savantes. Ce projet nécessite la constitution d'une base de données avec indexation, à partir d'une synthèse des informations disponibles et de diverses enquêtes sur place.
- ☒ À partir de thématiques prioritaires définies par un comité de pilotage, lancer des opérations ciblées d'inventaire, de catalogage, de rétroconversion et de numérisation de certains fonds. Ce projet nécessite un personnel dédié et une coordination à l'échelle régionale.
- ☒ Renforcer les politiques régionales d'aide à la restauration et à la numérisation des documents patrimoniaux, afin de préserver et de valoriser le patrimoine écrit de Rhône-Alpes.

Dès 2007, et avec le soutien financier de la Drac, l'Arald entreprend cet inventaire régional des fonds patrimoniaux (embauche d'un chargé d'étude temporaire et réalisation de la base de collecte des données). Les notices seront versées dans le catalogue collectif de France géré par la BNF et sur le site « Mémoire et actualité en Rhône-Alpes ».

Actions de promotion du patrimoine écrit

Après l'arrêt du mois du patrimoine écrit et du colloque national, l'Arald collabore à la définition et à la réalisation de nouvelles actions avec la FILL (ex. FFCB) au niveau interrégional. En Rhône-Alpes, les professionnels sont particulièrement attachés à trois orientations pour l'avenir :

- ☒ Organiser des rencontres et des conférences autour du patrimoine écrit de la région.
- ☒ Inciter les établissements patrimoniaux à réaliser des expositions par une politique d'aide régionale concertée et par une sélection des projets confiée à une commission d'experts.
- ☒ Coordonner les expositions patrimoniales programmées dans la région et en assurer la promotion.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Cette mission a été confiée à l'Arald il y a dix ans par la Drac et la Drsp –Direction régionale des services pénitentiaires de Lyon.

Dans ce champ d'activités, l'Arald n'intervient pas directement auprès du public des personnes placées sous main de justice, mais elle travaille avec les professionnels du milieu pénitentiaire (personnels des Services pénitentiaires d'insertion et de probation –Spip, en lien avec la Drsp) et du milieu culturel (personnels des bibliothèques publiques, des musées, des structures de diffusion du spectacle vivant, des associations intervenant dans les domaines de la vidéo, du cinéma, de la musique... en lien avec la Drac).

Organisation de la mission

Chaque année, les objectifs de la mission sont élaborés conjointement lors d'une réunion de travail en présence des représentants de la Drac, de la Drsp et de l'Arald ; l'Arald présente à cette occasion le budget prévisionnel nécessaire à la mise en œuvre de la mission.

Ces objectifs sont transcrits annuellement dans l'annexe à la convention *Action culturelle en milieu pénitentiaire, région Rhône-Alpes*, signée par les directeurs régionaux lors de la remise du rapport de la chargée de mission (au cours du premier semestre).

Depuis 2005, cette annexe est complétée par une fiche d'objectifs départementaux, déterminés en concertation entre les directeurs des Spip, la Drsp et l'Arald, en accord avec la Drac.

Objectifs de la mission pour 2007

Une réunion a eu lieu en décembre 2006 entre la Drac, la Drsp et l'Arald afin de déterminer les objectifs de la mission en 2007.

Les principaux objectifs sont maintenus :

- poursuivre le développement des bibliothèques des établissements pénitentiaires et des projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture
- développer l'action culturelle
- assurer le suivi et participer à l'évaluation des actions cofinancées par les partenaires institutionnels.
- favoriser la sensibilisation de l'ensemble des personnels concernés (organisation de 2 ou 3 journées d'information)
- rendre compte du travail aux différents partenaires

Un nouvel objectif a été ajouté pour tenir compte de l'ouverture prochaine des nouveaux établissements :

- préparer la mobilisation des acteurs culturels en vue de l'ouverture des nouveaux établissements (centre de détention de Roanne, maisons d'arrêt de Corbas et de Bourg-en-Bresse).

Perspectives pour les années à venir

Au cours des 10 années de fonctionnement de la mission, un certain nombre de dispositifs ont été mis en place, en vue de permettre un meilleur développement de l'action culturelle ; testés et suivis, ils sont à présent opérationnels ; les SPIP connaissent de mieux en mieux l'environnement culturel, ses différents acteurs, ses problématiques appliquées à celles du milieu pénitentiaire. La nature de la mission de l'Arald a changé au cours du temps : il s'agit plus aujourd'hui d'accompagnement que de défricher de nouveaux territoires et de trouver de nouveaux partenaires : l'action de la chargée de mission atteint un certain nombre de limites.

Deux aspects de la mission nous semblent prépondérants :

- L'accompagnement des SPIP pour la recherche de partenariats et l'élaboration de projets en vue des nouveaux établissements (ouvertures s'échelonnant entre 2008 et 2010).
- Une attention particulière portée aux bibliothèques (seuls lieux culturels identifiés dans les établissements pénitentiaires), avec un soutien aux bibliothèques publiques partenaires.

ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

Il convient tout d'abord de rappeler que l'Arald n'intervient pas directement auprès des publics, son champ d'intervention étant celui des professionnels de la chaîne du livre ainsi que des médiateurs.

Par contre de nombreux professionnels, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires, membres d'associations..., mènent des actions en direction des publics éloignés du livre et de lecture.

De part la position que l'Arald occupe au niveau régional, elle pourrait devenir aussi un observatoire des pratiques, un espace de réflexion pour les professionnels qui travaillent dans ce domaine, un centre ressource, un lieu de capitalisation d'expériences....

L'agence pourrait également proposer des actions de sensibilisation, de formation-information autour de cette problématique, piloter et coordonner des actions.

Il faut noter qu'à l'heure actuelle, l'Arald n'a pas de poste de chargé(e) de mission en direction de ce domaine très étendu, mais un poste à 80 % pour le développement culturel en milieu pénitentiaire, financé par la Drac et la Drsp.

Dans cette perspective, la question d'un redéploiement et d'un complément de temps est posée ; la Drac y est favorable.

Par "publics éloignés du livre", on peut entendre :

- les personnes âgées non mobiles
- les personnes handicapées
- les personnes hospitalisées
- les personnes socialement éloignées des pratiques culturelles
- les personnes détenues (ce point fait l'objet du chapitre précédent)

Par ailleurs, il nous semble important de porter également attention au public des enfants et des jeunes et d'accompagner les professionnels dans leur rôle de médiateurs entre la littérature et ce public. Si la palette d'intervention est large, des choix sont à opérer !

Accompagnement des professionnels et actions à mettre en oeuvre

L'Arald comme observatoire des pratiques, lieu ressource, espace de réflexion et lieu de capitalisation des expériences sur cette thématique pour les professionnels du livre et de la lecture de la région.

☒ Compléter l'information dont nous disposons sur les acteurs du livre et leurs initiatives en ce domaine : bibliothèques, manifestations, associations et structures diverses afin de compléter nos bases de données.

- Proposer au moins une journée de rencontre et d'information annuelle
- Accompagner la réflexion des organisateurs de manifestations dans leurs démarche de médiateurs en direction des publics
- Soutenir les bibliothèques pour la création ou le développement d'un service spécifique dédié aux publics
- Recenser les études menées sur les publics des bibliothèques, réaliser une étude sur les non-publics, être un lieu d'échange sur ce thème.

Accompagnement des professionnels autour des publics jeunes

Il existe de nombreuses initiatives autour de la littérature jeunesse menées par les bibliothèques, les fêtes du livre, des membres de l'Éducation nationale...

☒ Animer un réseau régional de professionnels travaillant en direction des publics jeunes : espace de réflexion et force de propositions, à même de proposer des moments de rencontre, des outils.

Accompagnement des professionnels autour des personnes âgées non mobiles, des personnes en situation de handicap

L'Arald et les professionnels manquent de données et d'informations sur ces thématiques (champ d'intervention des bibliothèques, des fêtes du livre, des autres médiateurs..., publics touchés, actions menées...).

- ☒ Il s'agirait d'identifier les personnes ressources pour chacun des domaines et de proposer un répertoire réactif.
- ☒ L'Arald, en collaboration avec les organismes de formation, pourrait organiser des journées annuelles d'information / formation.

Les personnes handicapées :

La Bibliothèque publique d'information joue le rôle de centre ressource et d'information pour la question bibliothèques et handicaps au niveau national.

L'Arald pourrait effectuer une veille et servir de relais d'information entre la BPI et les bibliothèques intéressées.

- ☒ Formaliser un partenariat avec la BPI autour de ces questions.

N.B. Concernant les personnes hospitalisées, il est souhaitable d'attendre les résultats de l'étude nationale en cours.

Accompagnement des professionnels autour des personnes socialement éloignées des pratiques culturelles

Certaines structures implantées dans les quartiers (comme les bibliothèques de proximité, les centres sociaux, centres de loisirs...), portent déjà une attention particulière à la prise en compte de l'ensemble des publics pour les actions qu'elles mènent dans le domaine du livre et de la lecture. Ces actions devraient être suivies plus attentivement et soutenues.

L'Arald pourrait soutenir les professionnels qui interviennent en direction de ces personnes en proposant un lieu d'échange et des temps de formation (voir proposition déjà formulée).